Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213501497-20251216-25_54-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
02.99.42.03.33

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	11	12

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 19/12/2025
Et
Publication ou notification du : 19/12/2025

L'an 2025, le 16 décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/12/2025.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. LE MERLUS François, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, M. COUGOULAT Erwann, M. MOULARD Hugues, M. GANDON Bruno, M. SOUTIF Olivier, M. BIDAN Jean-François, M. SOUCANY David, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : Mme GALLERAND Anne – Cécile à M. MOULARD Hugues.

Absents : Mme VALLEE Nadine, Mme LAMORT Emmanuelle, Mme LECOUF-HUBLART Delphine, Mme THIBAULT Caroline, M. SOREL Anthony.

25-54 – FINANCES – SALLES MULTIFONCTIONS A VOCATION SPORTIVES ET ASSOCIATIVES – SOLLICITATION DE SUBVENTION ÉTAT/DÉPARTEMENT/RÉGION/UNION EUROPÉENNE

Monsieur Le Maire expose le projet de construction d'un bâtiment correspondant aux besoins d'un espace multifonctionnel (salles d'activités : pratique sportive, activité associative, activité culturelle), dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, d'un estimatif au stade d'études, avant-projet sommaire à 850 000,00€ HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'un soutien de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoriaux ruraux, de la Dotation de Solidarité pour l'Investissement et du Fonds Chaleur, d'un soutien du Département d'Ille et Vilaine dans le cadre de la dynamisation des centre-bourgs, d'un soutien de la région au titre du dispositif « Bien vivre Partout en Bretagne » et d'une subvention de l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER 2023-2027.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES en € HT			RECETTES		
Maîtrise d'œuvre - architecte	54 000.00 €		État (DSIL)	75 000.00 €	8.82%
Contrôle, sps	20 000.00 €		État (DETR)	65 000.00 €	7.65%
Étude de sols	1 700.00 €		État (Fonds Chaleur)	50 000.00 €	5.88%
Travaux de	759 300.00 €		Région - BVEB	50 000.00 €	5.88%

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213501497-20251216-25_54-DE

construction					
Équipements intérieurs	15 000.00 €		Département :	50 000.00 €	5.88%
			EPCI (fonds de concours) :	32 500.00 €	3.82%
			Union européenne - LEADER	30 000.00 €	3.53%
			Autofinancement :	497 500.00 €	58.53%
TOTAL	**850 000.00 €**			**850 000.00 €**	100%

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention décide :

- **D'APPROUVER le projet présenté estimé à 850 000.00 €**
- **D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel du projet**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement présenté ci-dessus**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.**

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/12/2025
Le Maire, Didier LE CHÉNÉCHAL